



21 mars 2016

Contre la casse des diplômes d'état et certificats du travail social



Du 17 mars 2016 au 31 mars 2016, la CGT Fonction publique appelle, avec un préavis de grève sur la période, à amplifier les mobilisations

- ✓ **Contre le projet de gouvernement du Code du travail ;**
- ✓ **Et à peser sur les négociations à venir pour les salaires dans la Fonction publique avec au centre l'augmentation du point d'indice.**

La requalification des filières socio-éducatives et paramédicales est aussi une question d'actualité brûlante qui doit s'inscrire dans les mobilisations de cette deuxième quinzaine de mars.

En effet, les grilles des personnels paramédicaux et sociaux, annoncées par la Direction Générale Administration de la Fonction Publique (DGAFP) dans le cadre de la mise en œuvre unilatérale du projet d'accord Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) sont totalement insuffisantes. Et les discussions tant attendues sur la revalorisation en A de la filière sociale sont renvoyées à fin 2016 début 2017 et sont assujetties à la réingénierie des diplômes.

La CGT (avec d'autres organisations) s'était opposée au projet du gouvernement de réingénierie des diplômes le 25 juin 2015, soutenue par la mobilisation des professionnel-e-s rassemblé-e-s devant la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) où se tenait la Commission Professionnelle de Certification des diplômes (CPC) du travail social et de l'intervention sociale.

Malgré cela, le plan d'action gouvernemental du travail social du 21 octobre 2015 a confirmé la suppression des 14 diplômes d'État et certificats de travail social, entérinant la casse des métiers.

La logique est de substituer aux 14 diplômes « la construction de socles communs à chaque niveau de qualification assortie de l'introduction de modules optionnels de spécialisation approfondie en fin d'études ».

Cette évolution de l'architecture a pour objectif de permettre une plus grande flexibilité, de développer la polyvalence des professionnels et d'aller vers un diplôme transversal.

Cette première étape a débuté par la suppression des diplômes d'État de niveau V d'aide médico-psychologique (DEAMP) et d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) dès 2016 avec adjonction des Auxiliaires de vie scolaire par la création d'un seul diplôme de niveau V.

Est programmée la révision de l'ensemble des diplômes du niveau V au niveau I autour d'un corpus commun de connaissances et la création de passerelles avec les métiers du paramédical, de l'animation et de la médiation.

Pour cela, le gouvernement, via la CPC continue à avancer au pas de charge, pour preuve, les réunions mensuelles imposées à la CPC pour répondre au cahier des charges avant l'été 2016.

Après le 29 janvier 2016, où les délégations CGT et FO ont voté contre la déchéance de tous les diplômes d'état et certificats du travail social, une nouvelle réunion est programmée le 21 mars 2016.

La Fédération CGT des Services publics et son UFICT appellent les professionnels à un rassemblement devant la CPC pour réaffirmer leur opposition au projet.

Alors que les inégalités sociales et territoriales, les discriminations, la chasse aux pauvres et la multiplication des lois sécuritaires et liberticides s'accroissent, la marchandisation du travail social et la privatisation de pans entiers de services publics renforcent le délitement du lien social.

Après le 15 mars axé sur la défense de la convention collective 66, **le 21 mars réaffirmons notre volonté de protéger et renforcer l'éthique et l'exercice de nos**

métiers du travail social et la dimension humaniste de nos missions. Réaffirmons notre refus de participer sous quelque forme que ce soit à la co-élaboration de la casse de nos métiers.

- ✓ Pour la revalorisation du point d'indice ;
- ✓ La revalorisation salariale de tous les professionnel-le-s du social, du niveau V au niveau I par des classifications débutant à minima à 20% au-dessus du SMIC ;
- ✓ Pour l'abandon du pacte de responsabilité qui s'ordonne autour de la réduction de 50 milliards de dépenses publiques, dont les dépenses de santé, de solidarité et d'action sociale et médico-sociale ;
- ✓ Pour le retrait du projet de loi El Khomri.

Rassemblement le lundi 21 mars jour de la CPC de 11h à 14h devant la DGCS 10-18, place des 5 martyrs du lycée Buffon Pars 14ème

BULLETIN DE SYNDICALISATION

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Collectivité ou établissement :

Téléphone :

Email :

Bulletin à retourner à : Fédération CGT des Services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex ou à remettre à un militant CGT

Montreuil, le 14 mars 2016 - Ne pas jeter sur la voie publique

www.spterritoriaux.cgt.fr

